



AIR FRANCE



HUB

Election professionnelle du 18 février au 11 mars 2019 Comité Social et Economique

A partir du 18 février 2019, vous serez amenés à voter pour vos représentants du personnel au Comité Social et Economique (C.S.E.) pour une durée de 4 ans.

Qu'est ce qui va changer ?

Les compétences des DP (Délégués du Personnel), des CHSCT (Comité d'Hygiène de Santé et des Conditions de Travail) et du CE (Comité d'Etablissement) vont être fusionnées en une seule instance : CSE (Comité Social et Economique).

Produit des ordonnances Macron, elle s'accompagne d'une réduction importante du nombre d'élus, et des moyens donnés pour accomplir notre mission de défense des salariés.

Ne pas se tromper pour les 4 ans à venir :

De grands bouleversements sont à prévoir : défense du pouvoir d'achat, justice fiscale, enjeux écologiques, retraites, santé, concentration dans les transports... les salariés auront besoin d'un syndicalisme fort à leurs côtés

Les syndicats TOUS les mêmes ? NON !

SUD Aérien (membre de l'union syndicale Solidaires) se définit comme un syndicat de réflexions et d'actions qui milite pour une transformation profonde de la société, notamment en s'opposant aux réformes ultra-libérales qui grignotent petit à petit les acquis sociaux des travailleurs du secteur aérien au bénéfice du patronat et de la finance.

C'est un vote très important

VOTEZ SUD Aérien : les militants et élus SUD combinent un véritable travail de terrain qui s'inscrit dans la lutte contre la destruction des emplois, les délocalisations, la recherche effrénée du profit, la dégradation des conditions de travail, la contestation de la répartition actuelle du fruit du travail entre les travailleurs et les actionnaires.

Face à la course à la mondialisation dévastatrice d'emplois, **SUD Aérien s'inscrit dans un syndicalisme indépendant et de lutte.**

Notre histoire montre que nous pouvons influencer et Sud Aérien a toujours été à la pointe de chaque combat :

- **Lutte contre le plan « B »** qui prévoyait 2 900 suppressions d'emplois en 2015 qui s'est suivi de l'affaire de la « chemise » = recul de la Direction qui abandonne ce projet destructeur d'emplois mais licenciement de 8 de nos collègues.
- **Lutte contre le projet de filialisation de la Maintenance** en décembre 2017 = la Direction a reculé, le projet a été abandonné
- **Lutte pour l'augmentation des salaires 2018** avec l'intersyndicale PS (Sud Aérien, CGT, FO), PNC-PNT : alors que la Direction ne voulait donner que 0,55 % d'augmentation moyenne en 2018, ce conflit a provoqué une consultation salariale puis le départ des dirigeants d'AF/KLM (Janailac-Terner-Gâteau) et obligé la Direction à nous verser 2 % en 2018 et 2 % en 2019.

Air France a de formidables atouts : des salariés expérimentés et qualifiés, une place stratégique sur Paris (première destination touristique), un réseau puissant, des installations industrielles...

Le transport aérien est en pleine expansion et génère de plus en plus de profits... Mais pour le moment, les salariés sont les grands exclus de cette prospérité.

Pour SUD Aérien, le fruit du travail doit avant tout revenir à ceux qui produisent les richesses : les travailleurs, pas pour les actionnaires, ni les spéculateurs. !

- **De meilleurs salaires**
- **Des embauches**
- **Retrait du Plan Transform**
- **Retrait du Plan Perform**
- **Statut unique des salariés**



SUD AERIEN AU HUB

Nous demandons à traiter tous les Avions du Groupe AF/KLM, et un développement de nos métiers porteur d'avenir :

Les départs non remplacés et la croissance de la sous-traitance ont abimé l'image d'Air France, dégradé le service rendu aux passagers et démotivé les salariés.

Les salariés ont un avenir tous ensemble si nous nous mobilisons pour obtenir :

- la hausse d'effectifs
- la hausse des salaires
- l'augmentation de la flotte
- la ré-internalisation des charges sous-traitées
- la réunification des activités avec tous leurs salariés
- le statut unique pour tous les salariés du Groupe
- le retour à des vraies carrières qualifiantes reconnaissant le savoir-faire et les qualifications.

Depuis longtemps, Sud Aérien a fait entendre sa voix divergente dans le paysage syndical du HUB. **Nous avons toujours été opposé aux accords Transform / Perform / Temps de Travail** qui auront démolé 80 ans d'acquis sociaux, nous avons pu mesurer aux cours des dernières années combien il était difficile en temps de bonne santé économique, de récupérer ce qui avait été orchestré en temps de crise : gel de salaire, perte de jours de congés, suppressions d'emplois au travers de PDV, le retour à la bonne fortune est rarement pris en compte ...

Et les activités sociales et culturelles du CSE ?

Nous avons beaucoup parlé du rôle économique de l'instance, de cet indispensable contrôle des projets de la direction. Mais le CSE, ce sont aussi les ASC : médiathèques, activités, voyages, chèques...

Notre position ? Privilégier le **collectif** (sections, sorties pour tous les âges...) plutôt que le chèque individuel, encourager l'**émancipation culturelle** (pas que du parc Disney), favoriser les **petites structures** (le cinéma de quartier, le libraire du coin plutôt qu'Amazon...), promouvoir d'autres **modes de consommation**, différencier les subventions en fonction du **quotient familial**, solliciter l'**avis des salariés**, provoquer la réflexion : le CE doit aussi être un lieu de débat pour tous !

Grace à l'action de Sud Aérien au travers de la péréquation des financements des CE , les CE du HUB et de la DGI (maintenance avion) ont pu rééquilibrer leurs comptes... ce qui a été bien profitable aux salariés.